



UD Nièvre

SANTÉ : des moyens exceptionnels pour la Nièvre et la région BFC

Quand un département comme le notre souffre de sous médicalisation tant de spécialistes que de généralistes, que les hôpitaux manquent cruellement de moyens, un taux de surmortalité prématuré de 13,7% très au dessus de la moyenne nationale, un taux de précarisation important avec un taux de chômage élevé, 13% des habitants vivant à plus de 30 minutes d'un équipement hospitalier, que seulement 35% des habitants sont situés à moins de 10 minutes d'un service d'urgence, 30% des Ehpad qui n'ont plus de médecin coordonnateur...

Ce n'est pas la suppression du Centre 15 basé sur le CH de Nevers, la fermeture des urgences de nuit de Clamecy, de Cosne et de Decize, la menace sur les Unités de Soins de Longue Durée à Luzy, à Saint Pierre le Moutier, à Château Chinon, le maintien sous condition des lits de médecine sur Lormes qui vont améliorer la situation, bien au contraire.

Ce qu'il faut, face à cette situation qui met en danger les Nivernais, ce sont des mesures et des moyens exceptionnels permettant de répondre aux besoins des Nivernais et d'améliorer les conditions de travail des personnels.

Dans notre Département, de plus en plus d'actions se développent pour porter ces exigences
Rassemblons nous nombreux personnels de santé, usagers, syndicats, élus...

**le jeudi 1er mars à 14h00
devant la maison de la culture à Nevers
lors de la venue de la ministre de la santé
pour exiger avec force :**

- * Le maintien de tous les services d'urgence et du Centre 15,**
- * L'attribution de postes prioritaires et fléchés,**
- * La mise en place d'un autre projet régional de santé porteur d'une offre sanitaire répondant aux besoins de la population Nivernaise pour pouvoir bien se soigner,**
- * La mise en place d'un plan de rattrapage du nombre de médecins en élevant le numérus Clausus pour rattraper le déficit.**